



Réseau d'information scientifique interdisciplinaire des documentalistes des délégations CNRS Alpes et Rhône- Auvergne

Règles de fonctionnement du Réseau

A – Organisation du Réseau

1 - Les membres

Le réseau est ouvert aux professionnels de l'Information Scientifique et Technique des Unités CNRS des délégations Alpes et Rhône-Auvergne. Il est soutenu par la MRCT (Mission des Ressources et des Compétences Technologiques). Peuvent participer à ce réseau, des membres d'autres EPST (Etablissement Public à Caractère Scientifique et Technologique) et EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial) de ces régions. Les frais occasionnés par les déplacements de ces derniers resteront à la charge de leur établissement.

1.1 - Etre membre du réseau

Pour être identifié, un membre doit remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Isidora : <http://isidora.cnrs.fr>

1.2 - Rôle dans le réseau

Chaque membre participe, selon ses possibilités, à la vie du réseau à travers les actions menées (projets, formations, journées thématiques). Il peut :

- s'impliquer dans le comité de pilotage
- proposer des actions
- partager des savoir-faire
- faire une contribution sur le site web
- répercuter des informations utiles sur la liste de discussion ...
- développer un projet spécifique

2 - Le comité de pilotage

2.1 - Composition

Les membres sont proposés lors d'une journée thématique. Le nombre des membres est limité à 8. La désignation se fait à main levée pour l'ensemble des propositions.

2.2 - Rôle des membres du comité de pilotage

Les membres :

- participent aux réunions du comité de pilotage
- proposent des actions
- rencontrent des partenaires et des institutions
- recensent et assurent le suivi des actions menées au sein du réseau
- animent la vie du réseau

- représentent Isidora lors de manifestations
- effectuent un retour auprès du réseau pour toutes les actions menées
- s'impliquent dans le Réseau National des Professionnels de l'Information Scientifique : RENATIS

2.3 - Fonctionnement :

- Le comité de pilotage se réunit en moyenne une fois par mois. Un compte-rendu de la réunion est rédigé et validé par les participants à la réunion. Il est diffusé sur le site web du réseau
- Un wiki lui permet d'échanger
- Les décisions sont prises à la majorité relative des présents
- Le Comité de Pilotage invite des membres du réseau à participer à ses réunions
- L'un des membres du comité de pilotage est l'interlocuteur privilégié de la MRCT
- Un rapport annuel des activités est réalisé pour la MRCT et diffusé sur le site WEB
- Le comité de pilotage peut solliciter ou mandater des membres du réseau pour des actions. Ils devront rendre compte de cette mission.

3 – Financement

Le budget est alloué annuellement par la MRCT. Il est géré par l'une des deux délégations CNRS dont dépend le réseau : Alpes ou Rhône-Auvergne.

B - Vie et dynamique du réseau

Sont organisés et développés :

- Des journées thématiques (thèmes professionnels et vie du réseau)
- Des événements (formations, séminaires, rencontres inter-réseaux)
- Des actions par projet
- Des actions avec d'autres réseaux professionnels

C – Moyens de communication

Pour échanger le réseau dispose de différents outils :

- Site web : <http://isidora.cnrs.fr/>
- Liste de discussion ouverte à tous : <http://www.services.cnrs.fr/www/info/isidora>
- Messagerie pour contacter le Comité de Pilotage : cpisidora@services.cnrs.fr
- Différents supports : plaquettes, poster
- Comptes rendus des actions menées